



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

>>>

**Bibliothèque Universitaire**  
Direction

# Charte de signature des publications scientifiques de l'Université d'Avignon

Affaire suivie par  
Isabelle DIMONDO

Téléphone  
+33(0)4 90 16 27 68

Fax  
+33(0)4 90 16 27 70

Courriel  
[Isabelle.dimondo@univ-avignon.fr](mailto:Isabelle.dimondo@univ-avignon.fr)

Votée en Conseil d'Administration  
de l'Université d'Avignon  
le 5 février 2013

UNIVERSITÉ D'AVIGNON  
ET DES PAYS DE VAUCLUSE

**BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE**

**Campus centre-ville**

Site Ste Marthe

74 rue Louis Pasteur

84018 AVIGNON CEDEX 1

Tél. + 33 (0)4 90 16 27 60

Fax. + 33 (0)4 90 16 27 70

[bu@univ-avignon.fr](mailto:bu@univ-avignon.fr)

<http://www.bu.univ-avignon.fr>

# GENERALITES

---

Les publications scientifiques participent au rayonnement de la recherche produite au sein des universités. Pour une visibilité optimale de notre établissement, il est essentiel que la signature des publications soit construite selon des règles précises.

En effet, une signature normalisée permet une meilleure exploitation des bases de données (Web of Science, Scopus...) et renforce ainsi les indicateurs bibliométriques utilisés pour les classements internationaux.

Actuellement, nous constatons une hétérogénéité dans la construction de la signature des publications. Cette amélioration de la qualité de la signature est préconisée aussi bien par l'Observatoire des Sciences et Techniques que par les agences d'évaluation.

**En conséquence, il apparaît indispensable d'adopter pour l'ensemble de la communauté scientifique une signature commune et normalisée.**

Nous ne disposons pas actuellement en France de recommandations nationales malgré les préconisations en 2007 du groupe de travail « NormAdresses »<sup>2</sup>. On relève, au niveau national, une grande diversité des pratiques entre les différents EPST, entre les universités et enfin entre EPST et universités. Cependant nous pouvons nous appuyer sur plusieurs recommandations existantes.

*Le rapport d'Aubert (voir notamment point 4.4) :*

[http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2008/39/7/rapport\\_d\\_Aubert\\_16-04-08\\_26397.pdf](http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2008/39/7/rapport_d_Aubert_16-04-08_26397.pdf)

« La signature des publications devient problématique tant les solutions possibles pour une même unité de recherche sont multiples ; le repérage par les établissements des articles auxquels ils sont associés devient une opération lourde, impossible à automatiser. Elle pénalise les établissements français dans les classements internationaux ».

*L'enquête « Normadresses » menée par l'OST :*

[http://www.obs-ost.fr/fileadmin/medias/tx\\_ostdocuments/GT\\_AnalyseInstructions\\_Normadresses\\_OST2007.pdf](http://www.obs-ost.fr/fileadmin/medias/tx_ostdocuments/GT_AnalyseInstructions_Normadresses_OST2007.pdf)

## ADRESSAGE MULTILIGNE OU MONOLIGNE

---

Le modèle mono-ligne consiste à effectuer un seul renvoi par auteur pour décrire l'appartenance à une unité ayant plusieurs tutelles, chaque affiliation est alors représentée par une seule adresse.

Le modèle mono-ligne reflète la notion d'UMR tout en permettant à toutes les tutelles d'être citées et inscrites dans les bases bibliométriques comme celle de Thomson Scientific. La distinction entre tutelle et coopération entre organismes est possible. C'est en général le mode de signature préconisé par les universités.

Le modèle multi-ligne individualise les tutelles de l'UMR (une par ligne) et permet leur repérage mais il ne respecte pas la nature mixte de l'UMR en utilisant une modalité de signature conçue pour des articles écrits en coopération par plusieurs unités de recherche distinctes.

L'Université d'Avignon préconise ainsi, comme la plupart des universités françaises, le modèle mono-ligne. Ceci dit, le modèle multi-ligne peut être nécessaire lorsqu'une autre tutelle refuse l'utilisation du modèle mono-ligne.

# Principes communs retenus

---

Il existe quelques règles élémentaires qu'il convient de connaître et de respecter lors de la signature des publications scientifiques.

## **Règle 1 : Nom de l'université**

Les adresses doivent comporter le nom de l'université ; les acronymes sont exclus.

*Forme proposée : Avignon Université ou sa traduction dans la langue officielle de la revue (ex : Avignon University pour une revue anglophone)*

## **Règle 2 : Structure hiérarchique descendante**

L'affiliation des auteurs doit être **hiérarchique descendante**, consistant à faire apparaître la/les tutelle(s) avant toute autre identification (laboratoire, équipe...).

Attention :

- Les employeurs des auteurs doivent apparaître dans l'affiliation des auteurs
- Toutes les tutelles d'une UMR et/ou de la SFR doivent apparaître dans l'affiliation des auteurs
- Ne pas traduire les mentions d'affiliation aux tutelles

## **Règle 3 : Position des tutelles**

Tous les établissements mentionnés dans l'adresse sont pris en compte, quel que soit leur ordre. Il est suggéré d'inscrire en 1<sup>ère</sup> position l'université d'Avignon – étant l'employeur du rédacteur de l'article –, puis les autres tutelles, en commençant par la tutelle principale (voir Annexe 2).

## **Règle 4 : Forme retenue des noms**

Un référentiel des intitulés retenus a été dressé (voir annexes 1 et 2) : il est impératif de s'y référer.

*Forme retenue : Acronyme du nom (ou, s'il n'existe pas d'acronyme, nom complet) suivi du label (sans virgule entre les deux)*

Ex : Physiologie des Fruits et des Légumes EA4279

Ex : IMBE UMR7263

## **Règle 5 : Forme retenue du label**

Il est impératif de ne pas mettre d'espace entre le type du label (EA, UMR, UMS...) et le n° du label

*Forme retenue : labeln° du label (sans espace entre les deux)*

Ex : LBNC EA3788

Ex : CIHAM UMR5648

Ex : LSBB UMS3588

## **Règle 6 : Séparateur de champs**

Il n'existe pas de règle formelle pour séparer chaque champ (sauf le saut de ligne et le point virgule). Il est proposé d'utiliser un double système : barre oblique (/) entre données de même nature (ex entre les tutelles) et virgule entre données différentes.

Ex : Avignon Université/ INRA, SQPOV UMR408, F-84000, Avignon, France

## Règle 7 : Adresse postale

Il faut entrer des adresses postales simples (uniquement code postal sous sa forme normalisée à l'international F-XXXXX et sans cedex, ville, pays) pour une meilleure visibilité et lisibilité lors de repérages automatisés dans les bases de données comme le Web of Science.

*Forme retenue : F-Code postal, Ville, France*

# Exemples-types de signatures normalisées en monoligne

---

## Cas 1 : deux auteurs membres du même laboratoire de l'Université d'Avignon

*Titre l'article*

*Nom Prénom auteur 1<sup>1</sup>, Nom Prénom auteur 2<sup>1</sup>*

*<sup>1</sup>Avignon Université, forme retenue du laboratoire (voir annexe 2), F-84000, Avignon, France*

Ex : François Giraud<sup>1</sup>, Laurence Blauzac<sup>1</sup>

<sup>1</sup>Avignon Université, LMA EA2151, F-84000, Avignon, France

Ex : François Giraud<sup>1</sup>, Laurence Blauzac<sup>1</sup>

<sup>1</sup>Avignon Université, Physiologie des Fruits et des Légumes EA4279, F-84000, Avignon, France

## Cas 2 : Deux auteurs membres de la même UMR

*Titre de l'article*

*Nom Prénom auteur 1<sup>1</sup>, Nom Prénom auteur 2<sup>1</sup>*

*<sup>1</sup>Avignon Université/ tutelle2/ tutelle3, forme retenue UMR (voir annexe 2), F-84000, Avignon, France*

Ex : François Giraud<sup>1</sup>, Laurence Blauzac<sup>1</sup>

<sup>1</sup>Avignon Université/ INRA, SQPOV UMR408, F-84000, Avignon, France

Ex : François Giraud<sup>1</sup>, Laurence Blauzac<sup>1</sup>

<sup>1</sup>Avignon Université/ Lyon 2/ CNRS/ EHESS/ ENS de Lyon/ Lyon 3, CIHAM UMR5648, F-84000, Avignon, France

Ex : François Giraud<sup>1</sup>, Laurence Blauzac<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Avignon Université/ EHESS/ CNRS/ ENS de Lyon/ Aix Marseille Université, Centre Norbert Elias UMR8562, Culture et Communication, F-84000, Avignon, France

### **Cas 3 : Deux auteurs membres de deux UMR différentes**

*Titre de l'article*

*Nom Prénom auteur 1<sup>1</sup>, Nom Prénom auteur 2<sup>2</sup>*

*<sup>1</sup>Avignon Université/tutelle2 /tutelle3, forme retenue UMR (voir annexe 2), F-84000, Avignon, France*

*<sup>2</sup>Tutelle1 /tutelle2 /..., forme retenue UMR (voir annexe 2), F-code postal, Ville, France*

Ex : François Giraud<sup>1</sup>, Laurence Blauzac<sup>2</sup>

<sup>1</sup>Avignon Université/ Lyon 2/ EHESS/ CNRS/ ENS de Lyon/ Lyon 3, CIHAM UMR5648, F-84000, Avignon, France

<sup>2</sup>Université de .../ CNRS, Laboratoire epsilon UMRXXX, F-31000, Toulouse, France

### **Cas 4 : Cas des SFR**

On entre les tutelles des SFR et, le cas échéant, des UMR.

*Titre de l'article*

*Nom Prénom auteur 1<sup>1</sup>*

*<sup>1</sup>Avignon Université/ tutelle2/ tutelle3, forme retenue SFR, forme retenue UMR (voir annexe 2, F-84000, Avignon, France*

Ex : François Giraud<sup>1</sup>

<sup>1</sup>Avignon Université/ INRA, SFR Tersys, LAPEC EA4278, F-84000, Avignon, France

Ex : François Giraud<sup>1</sup>

<sup>1</sup>Avignon Université/ CNRS, SFR Agorantic, LIA EA4128, F-84000, Avignon, France

Ex : François Giraud<sup>1</sup>

<sup>1</sup>Avignon Université/ INRA/ CNRS/ IRD/ Aix Marseille Université, SFR Tersys, IMBE UMR7263, F-84000, Avignon, France

# Mode multilignes

---

- Ce mode ne doit être utilisé que lorsqu'un des partenaires refuse le mode monoligne.
- Les affiliations doivent être indiquées de façon séparée par des lignes différentes (ou par un point-virgule lorsqu'elles sont données sur une ligne).
- Les principes communs décrits précédemment restent applicables (règle 1 à 5).  
En ce qui concerne l'adresse, il convient de faire figurer l'adresse de chaque établissement ou organisme de tutelle des auteurs de publications.  
La forme retenue reste identique : *F-Code postal, Ville, France*

## Exemple

### Cas 1 : Deux auteurs membres de la même UMR

*Titre de l'article*

*Nom Prénom auteur 1<sup>1,2</sup>, Nom Prénom auteur 2<sup>1,2</sup>*

*<sup>1</sup>Avignon Université, forme retenue UMR (voir annexe 2), F-84000, Avignon, France*

*<sup>2</sup>Autre établissement de tutelle, forme retenue UMR label UMR, F-XXXXX, Ville, France*

Ex : François Giraud<sup>1,2</sup>, Laurence Blauzac<sup>1,2</sup>

<sup>1</sup>Avignon Université, EMMAH UMR1114, F-84000, Avignon, France

<sup>2</sup>INRA, EMMAH UMR1114, F-84000, Avignon, France

### Cas 2 : Deux auteurs membres de deux UMR différentes

*Titre de l'article*

*Nom Prénom auteur 1<sup>1,2</sup>, Nom Prénom auteur 2<sup>3</sup>*

*<sup>1</sup>Avignon Université, forme retenue UMR(voir annexe 2), F-84000, Avignon, France*

*<sup>2</sup>Autre établissement de tutelle, forme retenue UMR label UMR, F-XXXXX, Ville, France*

*<sup>3</sup>Autre établissement de tutelle, forme retenue UMR label UMR, F-XXXXX, Ville, France*

Ex : François Giraud<sup>1,2</sup>, Laurence Blauzac<sup>3</sup>

<sup>1</sup>Avignon Université, EMMAH UMR1114, F-84000, Avignon, France

<sup>2</sup>INRA, EMMAH UMR1114, F-84000, Avignon, France

<sup>2</sup>INRIA, XXXXXX UMRXXXX, F-00000, Ville, France

# Annexe 1 : Acronyme des établissements et organisme de tutelle

---

<b>Intitulé</b>	<b>Forme retenue</b>
<b>Aix Marseille Université</b>	Aix Marseille Université
<b>Centre National de la Recherche Scientifique</b>	CNRS
<b>École des Hautes Études en Sciences Sociales</b>	EHESS
<b>Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier</b>	ENSCM
<b>École Pratique des Hautes Études</b>	EPHE
<b>ENS de Lyon</b>	ENS
<b>Institut Carnot CED2</b>	CED2
<b>Institut de Recherche pour le Développement</b>	IRD
<b>Institut des Sciences de l'Homme</b>	ISH
<b>Institut National de la Recherche Agronomique</b>	INRA
<b>Observatoire de la Côte d'Azur</b>	OCA
<b>Pôle Chimie Balard</b>	Pôle Chimie Balard
<b>Université de Montpellier 1</b>	Montpellier 1
<b>Université de Montpellier 2</b>	Montpellier 2
<b>Université Jean Moulin, Lyon 3</b>	Lyon 3
<b>Université Lumière, Lyon 2</b>	Lyon 2
<b>Université Nice Sophia Antipolis</b>	Université Nice Sophia Antipolis
<b>Université Panthéon Sorbonne, Paris 1</b>	Paris 1
<b>Université Paris Diderot, Paris 7</b>	Paris 7

## Annexe 2 : Forme retenue des UMR, laboratoires et SFR

Intitulé de la structure	Label	Forme retenue à utiliser	Tutelles
<b>Anthropologie et histoire des mondes antiques - ANHIMA</b>	UMR 8210	ANHIMA UMR8210	Avignon Université/ EHESS/ CNRS/ EPHE/ Paris 1/ Paris 7
<b>Centre Interuniversitaire d'Histoire et d'Archéologie Médiévales - CIHAM</b>	UMR 5648	CIHAM UMR5648	Avignon Université/ Lyon 2/ CNRS/ EHESS/ ENS de Lyon/ Lyon 3
<b>Centre Norbert Elias - Équipe Culture et Communication</b>	UMR 8562	Centre Norbert Elias UMR8562, Culture et Communication	Avignon Université/ EHESS/ CNRS/ ENS de Lyon/ Aix Marseille Université
<b>Centre Norbert Elias - Équipe Histoire de L'Europe Moderne et Contemporaine - HEMOC</b>	UMR 8562	Centre Norbert Elias UMR8562, HEMOC	Avignon Université/ EHESS/ CNRS/ ENS de Lyon/ Aix Marseille Université
<b>Environnement Méditerranéen et Modélisation des AgroHydrosystèmes - EMMAH</b>	UMR 1114	EMMAH UMR1114	Avignon Université/ INRA
<b>ESPACE</b>	UMR 7300	ESPACE UMR6012	Avignon Université/ Université Nice Sophia Antipolis/ CNRS/ Aix Marseille Université
<b>ESPACE-DEV</b>	UMR 7003	ESPACE-DEV UMR7003	Avignon Université/ IRD
<b>Institut des biomolécules Max Mousseron - IBMM- Équipe Chimie Bioorganique et Systèmes Amphiphiles - CBSA</b>	UMR 5247	IBMM UMR5247, CBSA	Avignon Université/ CNRS/ Montpellier 1/ Montpellier 2
<b>Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Écologie</b>	UMR 7263	IMBE UMR7263/ IRD237	Avignon Université/ CNRS/ IRD/ Aix Marseille Université
<b>Laboratoire Biens, Normes, Contrats</b>	EA 3788	LBNC EA3788	Avignon Université
<b>Laboratoire de Mathématiques d'Avignon</b>	EA 2151	LMA EA2151	Avignon Université



<b>Laboratoire de Pharm- écologie cardiovasculaire</b>	EA 4278	LAPEC EA4278	Avignon Université
<b>Laboratoire Identité Culturelle, Textes et Théâtralité - ICTT</b>	EA 4277	ICTT EA4277	Avignon Université
<b>Laboratoire Informatique d'Avignon - LIA</b>	EA 4128	LIA EA4128	Avignon Université
<b>Laboratoire Physiologie des Fruits et Légumes</b>	EA 4279	Physiologie des Fruits et Légumes EA4279	Avignon Université
<b>Laboratoire Souterrain à Bas Bruit de Rustrel</b>	UMS 3538	LSBB UMS3588	Avignon Université/ CNRS/ Aix Marseille Université/ Université Nice Sophia Antipolis/ OCA
<b>Sécurité et qualité des produits d'origine végétale - SQPOV</b>	UMR A408	SQPOV UMR408	Avignon Université/ INRA
<b>Structure Fédérative de Recherche Agorantic « Culture, Patrimoines et Sociétés numériques »</b>	SFR Agorantic	SFR Agorantic	Avignon Université/ CNRS
<b>Structure Fédérative de Recherche Tersys « L'intelligence du vivant »</b>	SFR Tersys	SFR Tersys	Avignon Université/ INRA